

La crise, les familles et l'école

■ **Christian WATTERMAN**, directeur de l'école La Cime à Forest:

«Cela fait pas mal de temps déjà que notre école fait face aux difficultés de paiements de parents défavorisés. Nous traitons les situations au cas par cas. Les parents savent qu'ils peuvent nous contacter en cas de soucis financiers, et c'est en général le défilé dans mon bureau! Je leur propose de procéder à un étalement des remboursements, qui n'ont par ailleurs rien d'exceptionnel (photocopies, piscine, parfois une exposition, un musée...). Malgré cette souplesse, nous avons souvent, en fin d'année, du mal à récolter la totalité des frais de la moitié de nos 240 élèves! On n'a alors d'autre choix que de passer l'éponge... C'est difficile pour l'école, car cela ajoute une charge pour l'ensemble de l'établissement. On essaie de rendre les parents conscients de ce problème, qu'il est important pour l'école de pouvoir bénéficier d'un soutien de leur part, mais ce n'est pas évident. Il faut aussi déterminer si les familles connaissent de réelles difficultés financières, ou si les parents demandent un étalement par facilité... Le comble, c'est que bon nombre d'élèves ont tout de même sur eux le GSM à la mode ou le MP3 dernier cri! Malheureusement, pour certaines familles, les priorités sont ailleurs qu'à l'école... On tente d'aborder la question avec eux; il faut parfois aussi éduquer les parents!». BG

■ **Patrick DE POURCQ**, directeur du Centre scolaire Sainte-Marie – La Sagesse à Schaerbeek:

«Quand je suis arrivé dans cette école en 2004, j'ai d'emblée constaté une pauvreté extrême dans le quartier. Et le plus frappant était que les enseignants ne voulaient pas la voir, ni l'accepter. Comment y croire, en effet, quand les jeunes possèdent tous un GSM? À présent, nous disposons d'un service social structuré, avec le PMS, l'assistant social dont

Crise financière, pouvoir d'achat en baisse... La situation économique est préoccupante. Quelles en sont les répercussions sur les familles et sur les écoles? Témoignages.

nous bénéficions grâce aux moyens D+, et la médiatrice. Un de mes enseignants est par ailleurs avocat, et peut se charger des cas d'élèves sans papiers, des problèmes de logement, de pension alimentaire, etc. Nous proposons un système de cartes-sandwichs, grâce auquel certains élèves reçoivent à manger à midi. C'est une rencontre avec l'assistant social et la médiatrice qui détermine qui peut en bénéficier. Les problèmes relatifs aux frais scolaires sont traités au cas par cas, et nous proposons en général un étalement des frais. Dernièrement encore, les parents d'un ancien élève devaient une note de 400€ pour un voyage qui s'est déroulé l'an dernier; on leur fait payer 10€ par mois.

Il faut, bien sûr, pouvoir faire la différence entre pauvreté et escroquerie, ce qui n'est pas facile. L'assistant social et la médiatrice sont là pour analyser les situations. Ils sont devenus indispensables à notre école. À la fin de l'année, en général un tiers des familles ne sont pas parvenues à payer l'ensemble de leurs frais. Malgré tout, on essaie de proposer les mêmes activités que dans les autres écoles. De temps en temps, des collaborations se mettent en place avec des associations pour des problèmes de logement, de santé, dans des moments d'urgence. On a tout un réseau de lieux où trouver de l'aide.

Au niveau de l'école, je veux vraiment éviter l'assistanat. On peut, bien sûr, créer des structures pour venir en aide, mais on ne peut pas tout assurer à la place des familles!». BG

■ **Jean-Pierre STEURS, École fondamentale libre Notre-Dame de Cheratte-Richelle:**

«Notre école compte deux implantations, l'une en milieu relativement aisé et l'autre en D+. On pourrait croire que les familles rencontrant des difficultés sont surtout regroupées dans la deuxième, mais il n'en est rien! Seule, la nature des difficultés change. Les garderies sont gratuites, et nous n'organisons pas de diners chauds. Si des enfants arrivent sans leurs tartines, on s'arrange toujours pour leur donner à manger. Les problèmes se manifestent pour le paiement de sommes importantes dans l'école où sont proposées

des classes de dépaysement ou de neige. Dans l'implantation en D+, ce sera à l'occasion d'une sortie au cirque, par exemple. Sur les 9€ nécessaires, l'école en paiera 4, mais certaines familles ne parviennent pas à mettre le reste. Dans ce cas, c'est nous qui avançons la somme nécessaire, mais nous insistons pour que les parents nous remboursent, même si c'est à raison de 2€ par semaine, pour ne pas créer d'habitudes d'assistanat.

Il peut arriver que des enseignants constatent qu'un enfant aurait vraiment besoin de nouveaux vêtements. Nous proposons alors notre aide aux parents en fonction des vêtements dont nous disposons (généralement donnés par des familles). C'est parfois un peu «délicat», mais la plupart des parents, souvent au chômage, se sentent écoutés et nous confient volontiers leurs difficultés». MNL

■ **Jacqueline TILQUIN, École fondamentale libre Saint-Louis, Monceau-sur-Sambre:**

«L'école compte environ 40% d'enfants d'origine étrangère et/ou issus de familles en grande difficulté économique. Cela se traduit concrètement par le non paiement des repas de midi, par exemple. En début d'année scolaire, les paiements sont relativement réguliers, puis les difficultés se manifestent de plus en plus, et il faut vraiment aller cher

cher l'argent et proposer d'étaler les versements. Les familles ne se plaignent pas ouvertement de leurs problèmes, mais nous voyons arriver des enfants le matin frigorifiés, avec une petite mine, parce qu'ils ne sont pas habillés très chaudement et qu'ils n'ont rien mangé avant de venir. Nous leur donnons alors un petit-déjeuner et un repas de midi. Nous prévoyons toujours de quoi nourrir tout le monde. Cela correspond aux valeurs que nous souhaitons mettre en pratique. Récemment, j'ai fait le tour des classes de maternelles avec un sac rempli de bonnets, écharpes et gants, à distribuer à ceux qui n'en avaient pas, ou pas en très bon état. Au fil des années, je constate une augmentation constante de la précarisation. Certains parents viennent nous trouver pour nous expliquer leur situation, d'autres nous évitent soigneusement. Ils font généralement tout ce qu'ils peuvent pour leurs enfants. Ils ne veulent pas les priver de Saint-Nicolas ou de Noël, par exemple, mais ils ne sont pas toujours à même de gérer leurs finances de manière adéquate. Cela arrive que les enfants n'aient pas d'argent pour les repas, mais viennent à l'école avec une mallette de marque ou un GSM flambant neuf...». MNL

PROPOS RECUEILLIS PAR

BRIGITTE GERARD

ET MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

AIDER LES FAMILLES...

Dominique VISEE, présidente d'ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles:

«Au niveau de l'accompagnement des familles, nous travaillons au cas par cas, mais nous n'avons pas les moyens de payer les frais à leur place. Nous constatons que les difficultés financières empoisonnent la vie scolaire de façon continue. Les enfants se retrouvent en butte à des reproches, des moqueries, des punitions... La situation financière familiale se répercute sur eux. Nous avons connu le cas d'une famille qui n'avait plus mis ses enfants à l'école, car elle ne pouvait plus assurer les paiements. Une pression financière existe bel et bien, parfois de façon insidieuse. Et à cela s'ajoutent les problèmes de vêtements, de matériel scolaire...

Nous revendiquons que l'enseignement obligatoire soit réellement gratuit pour tous. Il faut réfléchir à cette problématique dans les établissements scolaires, éventuellement aménager des actions pour aider les familles. Il faudrait éviter que tout ce qui est financier ne se répercute sur l'enfant. La situation est injuste, et cela peut aller jusqu'à de l'absentéisme et du décrochage. Bien sûr, il existe des allocations de bourses d'études, mais cela concerne finalement très peu de familles. Les démarches sont souvent inaccessibles, et ce ne sont pas toujours ceux qui en ont le plus besoin qui en bénéficient. Chez ATD, nous essayons surtout d'aider les parents à contacter les écoles en cas de problème, mais on ne peut pas faire grand-chose d'autre. Parfois, des groupes locaux d'ATD leur viennent en aide, mais sans avoir pour autant beaucoup de moyens. Je trouve que l'école n'est, de manière générale, pas très ouverte à cette problématique, mais il y a tout de même des attitudes positives d'établissements où l'on organise par exemple des caisses de solidarité... Les montants demandés et les politiques sont finalement très variables, d'une école à l'autre». BG